

Contrôler les rapatriements, avec ou sans la société civile ?

MIGRATION Les conséquences de la controverse soudanaise

- ▶ Le gouvernement a annoncé la création d'une commission de contrôle des rapatriements.
- ▶ Le SP.A avait déjà déposé un texte.
- ▶ Deux propositions moins similaires qu'il n'y paraît.

Le gouvernement avait surpris, dans la foulée de la remise du rapport du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides sur les renvois soudanais, en annonçant une mesure allant au-delà des recommandations du CGRA : la création d'un organe de contrôle des rapatriements. Un effort de transparence sur des pratiques dont l'opacité est régulièrement dénoncée.

Hasard du calendrier, le Parlement aura l'occasion d'examiner mardi une proposition du SP.A, déposée il y a plus d'un an, qui porte justement sur la création d'une commission permanente de suivi de la politique d'éloignement des étrangers. C'est que le gouvernement a rejoint une revendication ancienne, régulièrement rappelée par Myria, et qui figurait déjà en 2005 dans les recommandations de la Commission Vermeersch, qui avait fait suite à la mort de Semira Adamu. La jeune femme avait été étouffée par des gendarmes lors d'une tentative d'expulsion.

Alors, consensus ? Pas vraiment. Même à l'état d'annonce - le gouvernement ne pipe, pour l'heure, pas mot de son projet -, la commission dessinée par le Premier ministre n'a pas grand-chose à voir avec celle

du projet socialiste ou du rapport Vermeersch. Trois grosses différences sont à relever.

Un champ d'action considérablement réduit

La « commission aura pour mission d'évaluer l'exécution pratique des dispositions légales et réglementaires dans le cadre de la politique de retour », déclarait Charles Michel devant les députés le 9 février. Le Premier ministre est soigneux dans le choix de ses mots : il ne s'agit pas d'évaluer la politique du gouvernement, mais sa mise en œuvre. Soit un champ d'action considérablement réduit. Son mandat serait par ailleurs limité à deux ans, et non permanent.

« Pour mener à bien cette mission ambitieuse, et afin de pouvoir être fondée sur une base sociale solide, la commission permanente de la politique d'éloignement doit être basée sur une composition représentative, suggérerait la commission Vermeersch, en 2005. A côté des représentants des services et institutions concernés par l'éloignement, elle devrait également être composée de représentants de la société civile ainsi que d'experts indépendants. » Le SP.A propose ainsi de convier un ou plusieurs universitaires, un représentant de Myria ainsi

que « deux personnes s'occupant de la défense des intérêts des étrangers » et un psychiatre.

Le gouvernement retient bien la participation d'un universitaire, mais ni Myria ni les ONG ne font partie du panel. La commission serait restreinte aux organismes étatiques (Fedasil, police fédérale, Office des étrangers, CGRA, Inspection générale de la police) auxquels s'ajouteraient l'association des pilotes et un représentant d'un opérateur public du transport aérien. « Tout est dans la notion de contrôle, relève un observateur. L'Etat a du mal à donner une part de contrôle à quelque chose qui ne relève pas de l'Etat. » En particulier sur une matière qui touche à sa souveraineté. « Ce qui serait bien, c'est qu'il y ait quelqu'un qui soit habitué et habilité à raisonner en termes de droits fondamentaux et pas juste de respect des procédures. »

Du côté des acteurs non étatiques, on espère créer le dialogue pour jouer un rôle dans le projet suédois. Le SP.A, de son côté, a enjoint le CD&V à soutenir son texte, se disant prêt à l'amender pour ajouter à la composition de la commission des représentants de l'association des pilotes belges et un opérateur public en transport aérien. ■

LORRAINE KIHL

Niger A Agadez, un inexplicable afflux de Soudanais

REPORTAGE

Ces derniers mois, 1.200 Darfouriens ont posé leur bagage à Agadez, dans le nord du Niger. Après avoir fui la guerre au Darfour, puis l'insécurité de certains camps de réfugiés et enfin la terreur en Libye, ils cherchent une terre d'accueil. Mais les organisations humanitaires peinent à répondre équitablement à leur demande.

Dans la case de passage « femme et enfant » d'Agadez règne une atmosphère de colonie de vacances. Les hommes discutent à l'ombre. Les enfants jouent dans la cour. Les femmes, couchées sur des lits superposés en métal bleu, nourrissent les plus jeunes. « Aujourd'hui, je prépare du riz aux légumes », annonce fièrement Ibrahim, le cuisinier. Mais cette belle ambiance ne trahit pas longtemps l'absence de cette maison d'accueil pour ré-

fugiés.

Assise à l'écart, une jolie femme couverte d'un châle indigo raconte son périple. Comme bon nombre de ses compatriotes, Ishan Ahmad a fui son village, au Darfour, lorsque la rébellion a éclaté en 2003. Elle a ensuite vécu dans les camps de déplacés pendant dix ans.

« En 2013, le gouvernement a chassé les ONG. La nourriture a commencé à manquer », explique la jeune femme. Ses yeux cernés fixent le vide alors qu'elle raconte comment sa sœur a été tuée lorsque les milices Janjawids ont attaqué son camp. « Ma sœur a laissé derrière elle une petite fille de trois jours. Je l'ai adoptée », poursuit Ishan. La jeune femme a ensuite fui vers la Libye, accompagnée des six enfants à sa charge. Dans le chaos libyen, Ishan a retrouvé son mari, dont elle n'avait plus de nouvelles depuis un

an. Ensemble, ils ont décidé de fuir encore. Vers le Niger cette fois. Ils avaient entendu dire que des organismes huma-

nitaires y venaient en aide aux réfugiés. Ils n'ont pas été déçus. Cinquante-huit personnes habitent cette maison. Tous bénéficient d'une prise en charge. « Ici travaillent deux cuisiniers, deux femmes de ménage, deux psychologues, un infirmier, deux gardiens et moi », explique Nana Aïchatou Oumarou, assistante sociale de l'ONG italienne Coopi.

Manque de moyens

L'UNHCR dispose de six cases de passage de la sorte à Agadez, 400 places, réservées aux plus vulnérables. C'est loin d'être suffisant. Depuis la fin d'année 2017, 1.200 Darfouriens sont arrivés dans la ville. « C'est la première fois qu'on

fait face à ce genre de situation à Agadez. On n'a pas les moyens d'accueillir tout le monde », déclare Louise Donopan, associée des relations extérieures à l'UNHCR.

60 % des Sud-Soudanais qui immigrent à Agadez viennent de la Libye. Les autres arrivent directement des camps de réfugiés. *« On ne comprend pas pourquoi ils quittent leur camp et pourquoi maintenant »,* explique Louise Donopan.

Le gouvernement nigérien n'a pas encore décidé s'il allait accorder le statut de réfugié aux Soudanais. *« Ce qui est certain, c'est que ceux qui ont déjà été reconnus comme réfugié au Tchad ou au Cameroun seront reconduits là-bas »,* affirme Ousmane Meidambé, directeur régional de l'état civil.

En attendant qu'une décision soit appliquée, la majorité des demandeurs d'asile vivent dans des conditions précaires. Badradin Chériff est arrivé il y a un mois. Sur son bras gauche et sur son crâne, deux larges cicatrices témoignent de la torture qu'il a subie au Darfour. *« J'avais organisé une manifestation pour demander au gouvernement pourquoi quarante personnes de mon village ont été tuées. Alors ils m'ont arrêté »,* explique-t-il avec colère. Le jeune homme de 33 ans a connu les camps de réfugiés

en Jordanie et au Tchad, avant d'être battu dans les centres de détentions libyens. *« Je voulais aller en Europe pour faire des études d'ingénieur »,* raconte Badradin. Mais il s'est avéré plus urgent de trouver la sécurité. Il a donc apporté son petit sac à dos dans une maison d'Agadez qu'il partage avec quarante-quatre Soudanais. Ici, plus de cuisiniers ni de lits superposés. Les habitants se partagent un sac de farine et quelques oignons. Les draps sont posés à même le sol. Onze mètres carrés pour neuf personnes. Sous une couverture, un garçon de quatorze ans dort. *« Merde ! »,* lance Badradin en touchant son front, brûlant. *« Ça fait trois jours qu'on demande aux ONG de nous amener un docteur »,* déclare-t-il.

La nuit tombe et les locataires commencent à remplir la maison. Ils ont passé leur journée devant le siège des organisations humanitaires à attendre que leur demande d'asile soit enregistrée ou à quémander de la nourriture, de l'eau et un logement adéquat.

« Le sort de ces réfugiés me fait pitié, » avoue le journaliste Ibrahim Manzo Diallo. *« Mais ils ne sont pas venus frapper à la bonne porte. Ils devraient aller dans un pays autosuffisant qui peut leur offrir la sécurité »,* poursuit-il. Agadez connaît actuellement une surpopulation due à la fermeture des sites aurifères dans le nord du pays, aux conséquences

économiques de la lutte contre l'immigration et à la menace de la famine dans le sud du pays. Mais si le Niger refuse de les accueillir, où finiront par échouer les Soudanais ? ■

MORGANE WIRTZ

GLOBE AROMA

Des centaines de Bruxellois dénoncent les arrestations

Des centaines de Bruxellois se sont mobilisés samedi après-midi, au Kaaitheater, pour dénoncer les arrestations de sans-papiers à la maison des arts Globe Aroma le 9 février dernier. *« On nous a dit qu'il s'agissait d'un contrôle d'une association, autorisée dans le cadre du plan canal, »* a expliqué Eva Maria Jimenez Lamas, responsable du Comité des travailleurs avec et sans papiers de la CSC Bruxelles. *« On nous dit donc que c'est une question de radicalisme, mais on va arrêter des personnes simplement parce qu'elles sont en situation irrégulière. Il y a un flou artistique autour de cette opération. »*

